



PAR COURRIEL

Québec, le 31 mai 2022

Madame, Aude Tremblay  
Directrice adjointe de la conservation et de la gestion des écosystèmes  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
[aude.tremblay@environnement.gouv.qc.ca](mailto:aude.tremblay@environnement.gouv.qc.ca)



INFORMER

**Objet : Projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti – Questions complémentaires – DQ1**

---



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **2 juin 2022, 16h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Marie Gagné  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Lors de votre présentation sur la structure de gouvernance, vous avez indiqué que la société de gestion serait financée par une fondation (DT1, p. 25).
  - a. Quel est l'intérêt de mettre en place une telle fondation, outre la recherche de financement?
  - b. Qui sont les acteurs qui siègeront sur le conseil d'administration de cette fondation?
  - c. En quoi les objectifs de la fondation se distingueront-ils de la société de gestion (OSBL)? Cette dernière pourrait-elle aussi s'intéresser au financement?
  
2. Dans le plan de gestion du site du patrimoine mondial Anticosti (DA4, p. 33 et 34), il est indiqué que des discussions sont entamées entre le MELCC, la municipalité, le scientifique en chef du Québec et des universités pour explorer la structure de recherche la plus adéquate.
  - a. Quel est l'état d'avancement de ces travaux?
  - b. Comment le MELCC compte-t-il contribuer financièrement au développement et au soutien de la recherche sur l'île?
  - c. Est-ce qu'un financement supplémentaire au contrat de recherche de 750 000 \$ sur trois ans (DA4, p. 27) pour étudier l'érosion sur l'île d'Anticosti est prévu? Comment ce budget est arrimé avec l'annonce du scientifique en chef du Québec d'un financement d'un million de dollars sur cinq ans pour la recherche à Anticosti?
  
3. Le MELCC a indiqué que des discussions ont eu lieu avec le gouvernement fédéral concernant l'impact de l'érosion sur leurs infrastructures, dont les phares (DT2, p. 54). Toutefois, le MELCC a confirmé que le gouvernement fédéral n'a pas participé à la délimitation de la réserve de biodiversité (DT2, p. 56). Les terrains où sont localisés les phares appartiennent à Travaux publics Canada (DB10; DB10.3). Comment le MELCC prévoit consulter le gouvernement fédéral et plus spécifiquement Travaux publics Canada pour valider les limites de la réserve de biodiversité d'Anticosti?
  
4. À la lecture de la carte DA6, nous constatons qu'à certains endroits, le tracé de la réserve de biodiversité projetée se superpose à celui des bassins versants des rivières Jupiter et Vauréal, alors que ce n'est pas le cas à d'autres endroits. Le MELCC a indiqué que dans le cadre des négociations entre les différents ministères impliqués, certains secteurs ont été soustraits en fonction d'investissements sylvicoles et de contraintes au plan forestier (DT2, p. 32).
  - a. Quelles sont les contraintes qui ont guidé le découpage de la réserve de biodiversité projetée? Pouvez-vous identifier et localiser les contraintes sur la carte fournie en DA6?
  - b. Quels sont les investissements sylvicoles qui ont guidé le découpage de la réserve de biodiversité projetée? Pouvez-vous identifier et localiser ces investissements sur la carte fournie en DA6?
  - c. Quels sont les autres critères qui ont guidé le découpage de la réserve de biodiversité projetée dans les bassins versants de la rivière Jupiter et Vauréal?
  - d. Quel est le pourcentage du territoire qui a été soustrait à la réserve de biodiversité au regard des critères énoncés précédemment?
  - e. Veuillez déposer une carte sur laquelle figurent les limites des bassins versants en superposant les limites de la réserve de biodiversité projetée à l'est de l'île.